

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.
7 heures 10 min. soir, Omnibus.
4 — 35 — — — Express.
3 — 57 — — — matin, Poste.
9 — 04 — — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
9 heures 50 min. matin, Express.
11 — 35 — — — Omnibus.
5 — 11 — — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — — Poste.
Départs de Saumur pour Tours.
3 heures 02 min. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 min. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le *Moniteur* publie des nouvelles fort intéres-
santes venant du Mexique. Il en résulte bien que
l'Espagne, « emmenant son armée, a aussi em-
mené l'immense impopularité qui pesait sur elle. »

Aussi n'attachons-nous qu'un intérêt médiocre
à la déclaration de la *Correspondencia* en date du
31 mai, qui croit devoir attester qu'il n'a pas été
fait par le cabinet de Madrid de nouveaux arran-
gements avec la France, et qu'aucune condition
nouvelle ne lui a été imposée par cette der-
nière.

Dès le 19 avril, un *prononciamiento* avait lieu à
Cordova pour proclamer la déchéance de Juarez et
confier le gouvernement provisoire au général
Almonte.

A Orizaba, même manifestation.

A la Vera-Cruz, soulèvement de la population
qui acclame les troupes françaises.

A Chiquihuito, Galvez, commandant les trou-
pes, se prononce en notre faveur.

S'il faut en croire certain journal espagnol,
déjà Juarez est en fuite vers Queretaro, selon les
uns, vers Morella, selon les autres.

On ajoute, il est vrai, que le général Uruga,
nommé ministre à Washington, fidèle dès aujour-
d'hui aux traditions de son futur poste, a conseillé
à M. Juarez la cession ou l'hypothèque de tout ou
partie de la république en faveur de M. Lincoln.

Les plénipotentiaires français ont protesté contre
tous traités semblables faits ou à faire. M. Juarez
a répondu qu'il comptait au besoin user de son
droit. (Pays.)

On lit dans le *Moniteur* :

Le vice-amiral Jurien a quitté Orizaba le 3 mai
et est arrivé le 9 à la Vera-Cruz, accompagné
dans son voyage par le général mexicain Galvez,
qui s'était rallié avec ses troupes, au corps expé-
ditionnaire français.

Le général de Lorencez continuait à se porter
en avant vers Puebla.

Sur la route d'Orizaba à la Vera-Cruz, si,

comme de coutume, quelques diligences avaient
été arrêtés par des guérillas, le sentiment pu-
blic se montrait généralement favorable à l'inter-
vention, surtout depuis que l'armée française
restait seule au Mexique.

P.-S. Une dépêche du général de Lorencez, da-
tée du bivouac de la Canada, le 29 avril, contient
ce qui suit :

« Les troupes sous mes ordres ont livré hier un
glorieux combat qui aura du retentissement dans
le Mexique. Le général Sarragosa a été successi-
vement chassé de toutes les fortes positions de la
montagne des Cimbres. Il y avait cinq ou six
mille hommes, deux cents chevaux et dix-huit
pièces de canon. J'ignore les pertes de l'ennemi,
mais le général Astiaga a eu la cuisse cassée, et
il a été amputé aujourd'hui, ici même. Le gé-
néral Sarragosa, qui a couché hier à la Canada, est
parti dans la direction de Palman. Vingt prison-
niers et deux obusiers de montagne sont restés en
mon pouvoir.

« C'est avec les zouaves, le 1^{er} bataillon de
chasseurs à pied et l'escadron de chasseurs d'A-
frique, que j'ai enlevé toutes les positions des
Cimbres, le 99^e et le bataillon de fusiliers marins
me soutenant. Les troupes ont été admirables;
leur élan était irrésistible, j'ai eu 52 blessés. »

D'un autre côté, l'amiral Jurien, qui revient en
France, écrit à la date du 10 mai, à bord du *Mon-
tézuma*, les lignes suivantes :

« Voici en quelques mots dans quelle situation
je laisse les affaires au Mexique. Le mouve-
ment excité par le débarquement prématuré des
Espagnols est si complètement apaisé, que j'ai pu
revenir d'Orizaba à Vera-Cruz sous l'escorte d'une
petite troupe mexicaine. L'armée opposante est
tellement désorganisée, tellement ébranlée par
la crainte des désertions, qu'elle n'a pas su défen-
dre la position des Cimbres contre notre avant-
garde, qui n'a eu, dans cette brillante affaire,
qu'une trentaine de blessés.

« Les troupes débarquées avec le général de
Lorencez sont dans l'état de santé le plus florissant.
Le petit nombre de malades laissés à Orizaba ap-

parliennent presque tous à la première colonne
qui a si longtemps séjourné dans la terre chaude.

« Dans la flotte, les frégates n'ont pas un seul
malade; l'état sanitaire du vaisseau n'est guère
moins satisfaisant. La ville de la Vera-Cruz est
seule devenue le foyer d'une épidémie qui a déjà
fait des victimes bien regrettables; mais qui doit
approcher, m'assure-t-on, de sa période décrois-
sante. »

Il est inexact, dit un télégramme de Madrid
du 31 mai, que le maréchal Serrano doit aller au
Mexique en qualité d'ambassadeur.

Vingt vaisseaux seront réunis à Alicante le 6
juin.

Le *Diario Espanol*, journal ministériel, publie
dans son n° du 2 juin un article relatif aux confé-
rences d'Orizaba dans lequel il attribue au traité
de Londres la cause de divergences d'opinion des
alliés. Le *Diario* attaque l'attitude des plénipoten-
tiaires français, mais en critiquant les prétentions
personnelles du général Prim et les préliminaires
de Soledad. Cet article a fait sensation à Madrid.
— Havas.

Les lettres de Rome, du 31 mai, disent que le
duc de Bellune, chargé des affaires de l'ambassade
de France est allé recevoir à leur arrivée, les
cardinaux Morlot et Mathieu. Le cardinal Morlot
est logé au palais Ruspoli, dans les appartements
qu'occupait M. de Goyon. Trois cents prêtres et
deux mille prêtres se trouveront réunis à Rome
pour le jour de la Pentecôte. Il se confirme que
la municipalité confèrera à tous les évêques étran-
gers le titre de nobles romains.

Les évêques réunis à Rome signeront une
adresse de dévouement au principe de la souve-
raineté temporelle du pape. La rédaction de cette
adresse serait confiée à un évêque français et à
un cardinal anglais. — Havas.

On mande de Scutari, le 1^{er} juin. — Les Vasso-
vich ont offert de se soumettre. Hussein pacha
leur a alors communiqué les conditions aux-
quelles il acceptait leur soumission. Tandis que

FRUILLETON.

LA MÈRE AUX CHATS.

(Suite.)

XIII.

J'avais vainement frappé à la porte de la mère Fran-
çois; personne ne m'avait répondu; la maison semblait
abandonnée.

— La voisine est sortie, me cria enfin quelque autre
voisin. Je l'ai vue tout à l'heure qui s'en allait vers le bout
de haut.

Le bout de haut, en Normandie, c'est le haut du pays,
le bout de maison qui se trouve en haut du village.

Cette indication ne me servit guère. J'eus beau courir
à la recherche de la mère François, je ne parvins pas
à retrouver sa trace.

Découragé, je rentrai enfin chez moi; j'essayai de me
mettre au travail.

Mais, sans trop savoir pourquoi, je ne pouvais trouver
une idée, une phrase. Non. Et cependant je restais là,
immobile dans mon fauteuil, étrangement absorbé,
presque somnolent. Quelque chose de vague, de lourd,
de sinistre, me tourmentait l'esprit.

Combien de temps se passa-t-il ainsi?... je l'ignore.

Enfin, mais peu à peu, comme en un demi-réveil,
j'entendis dans la rue un bruit de sabots, de voix, de cris
appellant à l'aide.

Ce bruit grandissait avec rapidité, je m'élançai vers
la fenêtre, je l'ouvris.

Une foule, composée de presque tous les habitants,
courait en grande émotion vers la mer.

Je m'empressai naturellement de descendre, et, sur
le seuil même de la maison, je rencontrai l'un des deux
pêcheurs avec lesquels j'avais causé le matin.

Lui aussi, il se hâta vers le rivage.

Qu'arrive-t-il donc? lui demandai-je en me mettant
à son pas.

— Ah! fit-il, nous ne nous étions pas trompés dans
nos prévisions de ce matin, Pierre Aubert et moi.

— Comment! Il s'agirait de cette embarcation venue
de Trouville?

— Directement. Oh! Pierre a bien reconnu le canot,
quand le flot l'a rejeté sur la grève. Il était vide!

— Vide! ô mon Dieu! mais les malheureux qui le
montaient?

— Ils sont sur le Ratier... et la mer monte!

— Sur le Ratier... sans leur barque... et par une marée
pareille!...

— Perdus! vous dis-je... à moins toutefois que Dieu ne
fasse un miracle en leur faveur et ne les sauve!

— Dieu!

— Lui seul est le maître de la mer!

Il y eut un silence.

— Mais, repris-je, comment expliquer une telle im-
prudence, un tel malheur?

— C'est bien simple: les Guérin auront répondu du
voyage, et sans doute qu'eux-mêmes ils seront descendus
sur le banc pour ramasser une manne ou deux de moules;
or, étant ivres, ils avaient mal amarré le canot, que les
premières vagues ont mis en dérive. Quant au reste, ça
se comprend encore mieux... c'est horrible! Voyez
plutôt... voyez!

Et, comme nous arrivions à ce tournant de la descente
d'où l'on domine soudainement l'immensité, mon digne
pêcheur me montrait au loin le noir flot qui déjà com-
mençait à devenir tout blanc d'écume.

Quelques minutes encore, et les eaux l'auraient com-
plètement recouvert.

Dans une heure au plus, les grands vaisseaux y passe-
raient, naviguant sur une mer profonde.

Les cinq naufragés étaient là!

Malgré la distance, on distinguait leurs signaux de
détresse... Hélas! il était impossible de leur porter se-
cours!

Je l'ai dit; telle avait été l'appréhension de la grande
marée, que pas une barque ne restait au mouillage.

Ces malheureux étaient donc perdus, complètement
perdus!

les négociations étaient pendantes, les Monténégrins ont attaqué la position de Bérane, occupée par les bachi-bozouks; mais ceux-ci ayant reçu des renforts, les Monténégrins ont été obligés de se retirer. Leur perte aurait été de 700 hommes et celle des Turcs de 67.

Raguse, 1^{er} juin. — Hier, Dervisch pacha ayant reçu des renforts est parti de Bilecia pour Balika. Le général turc veut essayer d'atteindre Niksich en évitant les défilés de Douga. — Havas.

La Gazette militaire autrichienne annonce que, d'après les ordres de l'empereur Napoléon III, l'état-major français rédige une histoire de la campagne d'Italie, de 1859, qui sera publiée prochainement et que l'état-major français a demandé à Vienne divers éclaircissements concernant l'armée autrichienne, pour exécuter avec la plus grande impartialité possible cet ouvrage qui est orné de nombreux plans. On apprend que l'Empereur des Français aurait l'intention d'en envoyer un exemplaire à tous les généraux autrichiens qui ont participé à cette guerre. — Havas.

On nous mande de Londres que la reine Victoria a l'intention de faire prochainement un voyage en Autriche. Cette nouvelle est, dans les régions politiques, l'objet de toutes sortes de commentaires. Nous croyons qu'elle a besoin de confirmation. (Pays.)

Kossuth publie dans un journal de Milan, l'Alleanza, d'importants éclaircissements sur le projet de confédération des peuples du Danube, Magyares, Serbes, Roumains, etc. — Havas.

FAITS DIVERS.

Les rapports des budgets pour 1863 ont été déposés, dans la séance de mardi par MM. Alfred Leroux, Segris et O'Quin. On pense que la discussion commencera dans une huitaine de jours.

S. A. le vice-roi d'Egypte Saïd pacha a quitté lundi matin, à dix heures et demie, le palais des Tuileries pour se rendre à Boulogne et s'y embarquer pour l'Angleterre.

L'Empereur, dit le *Moniteur*, accompagné des grands officiers de la couronne et de ses officiers de service, est venu au pavillon Marsan au moment du départ du vice-roi pour lui faire ses adieux. S. Exc. Vély pacha était présent au départ.

Des voitures de la cour, avec une escorte d'honneur des cuirassiers de la garde impériale, ont conduit S. A. Saïd pacha, S. Exc. Vély pacha, S. A. Moustapha pacha, les officiers de la maison de l'Empereur attachés au service d'honneur du vice-roi pendant son séjour en France, et les personnes de sa suite, au chemin de fer du Nord.

Un bataillon d'infanterie de la garde impériale, musique en tête, était formé en bataille dans la cour de la gare.

On lit dans l'*Union de l'Ouest*: Le dîner impérial offert à LL. MM. par le vice-roi d'Egypte, a eu lieu le 30 mai aux Tuileries et a dépassé en luxe, en profusion, en originalité

tout ce qu'on avait pu imaginer. La salle à manger, comme je vous l'ai dit, était disposée à l'orientale. Il y avait deux tables. Celle de LL. MM. était ainsi composée: l'Empereur, l'Impératrice en face l'un de l'autre, le vice-roi et son neveu (en tout 4 couverts).

La table venait d'Egypte: c'est un immense plateau en bois de laque, bordure en argent ciselé. Ce plateau se pose tout garni d'un couvert de 4 personnes sur un guéridon dont le diamètre est plus étroit. Le surtout de table et la vaisselle étaient en or pur enrichi de diamants. La soupière seule est estimée 400,000 fr. Les assiettes sont en or bordées de perles précieuses ainsi que les fourchettes et cuillères. Les couteaux sont également en or avec une bordure en rubis sur le dos. C'est un luxe qui réalise les contes des *Mille et une Nuits*. A la seconde table, contenant 26 personnes, on remarquait le service d'honneur de LL. MM. et celui du vice-roi.

A leur entrée dans la salle à manger, l'Empereur et l'Impératrice ont trouvé huit jeunes domestiques en costume égyptien, tenant des aiguières. On sait que l'usage en Orient est qu'on se lave les mains avant de se mettre à table, usage auquel LL. MM. se sont prêtées de la meilleure grâce du monde. Elles ont ensuite pris place à la table qui leur était réservée et ont reçu une serviette bordée d'or et de brillants aux deux extrémités.

Le service a commencé immédiatement. Les jeunes Egyptiens ont successivement apporté sur la table une quantité de mets dont je ne puis aujourd'hui vous donner le menu, mais qui étaient aussi variés, aussi copieux qu'on puisse l'imaginer. Ces mets sont servis un à un et chacun en prend ce qu'il veut. En Orient il n'y a pas de verres sur la table. Lorsqu'un convive désire boire, il fait un signe au domestique qui le sert, et qui aussitôt lui présente un verre monté sur un pied en or et posé sur une coupe également en or.

Lorsqu'arrive le dessert, le premier surtout de table est enlevé, et on pose sur le guéridon un nouveau surtout de table, plus splendide et d'une richesse d'ornementation bien supérieure au premier. « C'est, comme je vous le disais en commençant, les contes des *Mille et une Nuits* réalisés. » Après le dessert on lève une seconde fois le surtout de table et l'on se lave les mains, puis on passe au salon où sont servis: du café, des sorbets, et des narguilles avec leurs aiguières. Tout le service pendant le dîner a été fait de la part des domestiques égyptiens avec un soin, une attention dont chacun était émerveillé.

Pendant le dîner, la musique de la garde du vice-roi a joué des airs égyptiens d'une harmonie inépuisable. La musique est composée en grande partie de clarinettes, de sax-horns, de bugles, avec accompagnement d'une grosse caisse et d'une petite caisse à sons aigus d'un effet bizarre. C'est le cas de répéter le mot d'Arnal dans un *Monsieur et une Dame*: Moi qui ai entendu le grand festival de Berlioz, je déclare hautement que je le préfère. Le dîner et la soirée se sont prolongés jusqu'à 11 heures. LL. MM. se sont prêtées de la meilleure grâce du monde aux usages orientaux et ont paru se réjouir beaucoup de cette

originalité, surtout de ce luxe inusité en Occident. Le vieux *Méhémét-Ali* avait découvert les trésors des anciens rois Egyptiens, car dans la riche exhibition qui a été faite, il y avait des pièces d'argenterie qui paraissaient remonter à une date très-ancienne.

L'inauguration du chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse a eu lieu dimanche 1^{er} juin, au milieu d'un concours immense de citoyens. Le clergé et les autorités civiles et militaires assistaient à cette cérémonie. Le trafic commencera le 3 juin. Il circulera 200 trains par jour.

On mande de Toulon, que l'amiral Boue Willaumez a dirigé sur la frégate blindée la *Gloire* les expériences des nouveaux appareils de chauffage. La réussite a été complète. L'énorme économie de charbon obtenue au moyen de ces appareils permettra aux vaisseaux de longues traversées sur l'Atlantique.

L'*Annuaire militaire* pour 1862 renferme des renseignements intéressants au point de vue de la statistique. Nous lui empruntons les suivants:

Au commencement de cette année, l'armée active de l'Empire français comptait:

Etat-major général: 11 maréchaux, 95 généraux de division et 161 généraux de brigade.

Etat-major: 39 colonels, 35 lieutenants-colonels, 109 chefs d'escadrons, 299 capitaines et 98 lieutenants.

Gendarmerie: 21 colonels, 11 lieutenants-colonels, 106 chefs d'escadrons, 1,175 capitaines, 2,058 lieutenants et sous-lieutenants.

Infanterie: 119 colonels, 121 lieutenants-colonels, 513 chefs de bataillon et majors, 3,749 capitaines, 6,326 lieutenants et sous-lieutenants.

Cavalerie: 66 colonels, 66 lieutenants-colonels, 280 chefs d'escadrons, 1,175 capitaines, 2,058 lieutenants et sous-lieutenants.

Artillerie: 56 colonels, 61 lieutenants-colonels, 226 chefs d'escadrons, 751 capitaines, 557 lieutenants et sous-lieutenants.

Train d'artillerie: 1 lieutenant-colonel, 7 chefs d'escadrons, 51 capitaines, 51 lieutenants et sous-lieutenants.

Génie: 34 colonels, 35 lieutenants-colonels, 126 chefs de bataillon, 387 capitaines et 157 lieutenants et sous-lieutenants.

Train des équipages: 1 lieutenant-colonel, 9 chefs d'escadrons, 87 capitaines, 200 lieutenants et sous-lieutenants.

En outre, l'intendance compte 257 fonctionnaires, 350 employés pour les hôpitaux, 80 pour le service de l'habillement, 400 pour celui des subsistances, 400 pour les bureaux de l'intendance, et 72 pour la justice militaire.

Le service médical est fait par 1,306 officiers de santé, 1,147 médecins et 159 pharmaciens.

Enfin, il y a 385 vétérinaires, 40 interprètes pour l'armée d'Afrique, 567 employés pour l'artillerie et 584 pour le génie.

Le *Constitutionnel* raconte deux histoires d'avares qui, si elles ne sont pas tout à fait inédites, sont si jolies, qu'elles méritent les honneurs de la reproduction.

L'un des deux Harpagons habitait, à la campagne, une maison isolée. Il craignait les voleurs et,

Ils le savaient eux-mêmes... ils le voyaient... ils étaient en proie sans doute à toutes les terreurs de la mort.

Et quelle mort! Oh! l'ami de Pierre Aubert avait eu bien raison de le dire: c'était horrible à penser... horrible!

Les marins, cependant, sont d'intrépides hommes, habitués à lutter corps à corps avec la tempête, et que rien n'effraie, que rien ne rebute, pas même l'impossible.

Touté la population Villervillaise était descendue sur la grève, et matelots, femmes, enfants, vieillards, s'agitaient en tout sens afin d'improviser, d'organiser quelque héroïque moyen de sauvetage.

Ceux-ci rapportaient des câbles ou des avirons, ceux-là s'efforçaient de remettre à flot l'embarcation échouée, d'autres s'étaient attelés aux deux canots qui tout à l'heure encore se trouvaient au plus haut des criques, et qui maintenant déjà, poussés et tirés chacun par cent bras, avançaient avec fracas sur le galet.

Mais pourraient-ils arriver à temps?

Les lames, d'ailleurs étaient si fortes!

En ce moment, quelqu'un me passa une longue-vue, que vivement je braquai sur le Ratier.

Au milieu du clapotement de la marée, qui montait avec une rapidité terrifiante, je distinguai le baron des Genets, je reconnus sa femme et sa fille.

Réfugiés sur la plus haute des roches, ils y formaient

un groupe palpitant de désespoir, les deux femmes cherchant à se hisser sur les épaules de l'homme, tous trois ensemble agitant avec frénésie des mouchoirs et des écharpes.

Quant aux frères Guérin, complètement affolés par l'ivresse et par l'épouvante, ils couraient çà et là dans le flot qui déjà leur montait aux genoux.

Une première vague balaya toute l'étendue du banc. Les cinq malheureux se confondirent en une seule masse et jetèrent un même cri, tellement aigu que le vent l'apporta jusqu'à nous.

C'était comme un suprême appel. Il redoubla l'activité des travailleurs, il réalisa presque un miracle.

Les trois canots flottaient enfin.

Une dizaine de sauveteurs s'y précipitèrent, escortés par une longue clameur d'encouragement, de prière ou d'effroi.

On savait qu'ils allaient risquer leur vie.

Mais il est des sacrifices que Dieu n'accepte pas.

La première des embarcations, celle de Trouville, fut aussitôt bouleversée, chavirée, rejetée, brisée sur le galet.

Quant aux hommes, ils parvinrent à regagner la falaise, meurtris et sanglants, il est vrai, mais sauvés du moins, ceux-là.

Les deux autres canots avaient franchi les premières lames, celles qui déferlent avec le plus de violence, à

cause de l'obstacle que leur oppose le rivage... de véritables avalanches, comme furieuses de ne pouvoir bondir plus loin!

Mais une fois au large, l'impétuosité du courant devint tellement invincible que les deux embarcations, en dépit d'efforts surhumains pour piquer droit au Ratier, furent emportées vers Honfleur.

Ceux-là non plus ne devaient pas être punis: le dévouement, Dieu l'épargne!

Mais il n'en pouvait être ainsi des Guérin et des Bacherot. Leur dernière chance de salut venait de s'évanouir sans retour.

Tous les regards se tournèrent vers eux.

Moi-même j'eus le courage de reprendre ma longue-vue.

Ils avaient de l'eau maintenant jusqu'à la ceinture... ils redoublaient de gestes et de cris désespérés.

Oh!... c'est que c'était vraiment cruel de mourir un si beau jour! Le vent, qui se faisait harmonieux, avait chasse jusqu'au moindre nuage; le soleil resplendissait, le ciel était tout bleu, la mer était toute verte, ainsi qu'en un rêve de bonheur et d'espérance!

(La suite au prochain numéro.)

pour les effrayer, un chien de garde eut été nécessaire. D'autre part, nourrir un chien était une dépense qui effrayait notre homme. Que faire ? Il apprit à aboyer, et, dans la nuit, par intervalles, il se prit à pousser des hurlements. Les voleurs, effrayés, ne vinrent pas, mais il vint une assignation du percepteur, qui sommait l'avare d'avoir à payer l'impôt pour son chien ; non-seulement l'impôt, mais l'amende, l'animal n'ayant pas été déclaré.

L'autre avare avait un cheval. Pauvre animal ! comme il avait l'air de protester par sa maigreur et ses yeux éteints contre les privations auxquelles on le soumettait, son maître lui mit des lunettes vertes : — De la sorte, pensait-il, mon cheval prendra la paille que je lui donne pour du foin, et il sera content !

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le congrès archéologique de France a fait mardi sa première excursion en dehors de Saumur. Il s'est rendu à Gennes et a exploré avec beaucoup de soin cette rive de la Loire si riche en monuments historiques. Sur tous les points, chacun des archéologues a étudié consciencieusement et émis son opinion.

Voici la liste des monuments qui ont été étudiés :

L'Amphithéâtre, les Bains romains, l'église Saint-Vétérin, l'église Saint-Eusèbe, à Gennes ;

L'église de Cunault ;

L'église de Trèves, la tour de Trèves et les ruines de Saint-Macé ;

L'église et le camp romain, à Chenehutte-les-Tuffeaux.

Le soir, avant de rentrer à Saumur, le congrès a été exceptionnellement admis à visiter la Sénatorerie de Saint-Florent. M^{me} la Supérieure de la communauté du Bon-Pasteur a bien voulu que les membres du congrès entrassent dans l'enceinte pour étudier et prendre des croquis des restes de l'église de l'ancienne abbaye des Bénédictins. Cette savante congrégation a largement payé son tribut dans l'histoire du Saumurois.

Mercredi, les séances orales ont repris à l'Hôtel-de-Ville.

M. le Maire de Saumur a réuni hier, dans son hôtel, les membres du congrès archéologique et leur a donné une brillante soirée.

Nous empruntons à l'*Union de l'Ouest* les quelques lignes qui suivent extraites de son compte-rendu du congrès régional d'Angers :

« Ce qui nous a semblé le plus digne d'attention au concours des machines, c'est l'ensemble des instruments présentés par M. Passedoit, de Saumur. C'est du reste aussi ce que paraît en avoir pensé la commission d'examen, car, non contente de lui avoir donné toutes les récompenses qu'elle pouvait lui décerner, elle est allée spécialement visiter les usines de ce constructeur à Saumur et à Fontevault, et, après avoir tout examiné, elle a demandé au ministre une médaille d'honneur exceptionnelle pour M. Passedoit. La réponse n'était pas encore arrivée lorsque le concours a été terminé, mais nous pensons qu'elle sera favorable. »

Ce soir, la musique de l'Ecole de cavalerie exécutera sur la Promenade les morceaux suivants :

- 1° Marche du *Tannhäuser*.
- 2° Les *Porcherons*.
- 3° Les *Huguenots*.
- 4° *Moïse*.
- 5° *Céline* (polka).
- 6° *Retraite*.

Une nouvelle inspection des chevaux de l'armée mis en dépôt chez les cultivateurs va, d'après les ordres de M. le maréchal ministre de la guerre, avoir lieu pendant le mois de juin courant. Elle sera confiée, autant que possible, aux officiers et aux vétérinaires qui en ont été déjà chargés en 1860 et 1861, et qui par cela même ont acquis pour cette mission une utile expérience.

La visite se fera, suivant les intérêts du service, dans les chefs-lieux de communes ou au chef-lieu du canton. L'itinéraire des officiers en tournée sera d'ailleurs, par toutes les voies de la publicité, porté à la connaissance des autorités et des cultivateurs. Ceux-ci devront présenter eux-mêmes les animaux dont ils sont détenteurs ; en cas d'impossibilité, ils devront être suppléés par une personne de confiance.

Les instructions récemment données par le

ministre, au sujet de cette inspection, ne diffèrent que dans quelques parties de détail de celles des années précédentes. Elles prescrivent non-seulement de constater l'état d'entretien et de santé des animaux, mais encore de s'assurer si les dépositaires ne les emploient qu'aux travaux d'agriculture, à l'exclusion de tout service d'attelage aux voitures de maître, de messagerie ou de poste.

Des conseils bienveillants seront donnés aux cultivateurs par l'officier en tournée et le vétérinaire pour les engager à ne rien négliger à l'effet d'assurer la conservation des chevaux, et de justifier ainsi la confiance que le gouvernement de l'Empereur a mis dans leur loyauté, en leur livrant sans rétribution des instruments de travail aussi précieux.

En cas de mauvais vouloir ou d'abus dans l'emploi des animaux, des avertissements sévères devront être donnés et même des pénalités réquises.

Un assez grave accident est arrivé à Nantes, samedi matin, sur le chemin de fer qui traverse la ville, parallèlement à la Loire ; un omnibus, dont le conducteur avait refusé d'obéir aux injonctions qui lui étaient faites, s'est trouvé engagé sur la voie au moment où arrivait un convoi. Le frein n'a pu fonctionner assez tôt pour empêcher un choc violent ; l'omnibus a été renversé ; plusieurs voyageurs et un des chevaux ont été blessés.

M. le préfet de la Mayenne a pris un arrêté ainsi conçu :

Art. 1^{er}. Une somme de 750 fr., partagée en 30 primes de 25 fr. chacune, est affectée à la destruction des hannetons.

Art. 2. Ces primes seront distribuées, au mois de juillet de chaque année, aux individus qui justifieront avoir détruit la plus grande quantité de vers blancs, turcs ou hannetons et au moins trois hectolitres.

Art. 3. Les maires constateront chaque jour, par procès-verbaux, les quantités d'hectolitres de hannetons que chaque individu ou association d'individus brûleront devant eux ou leurs délégués, dans la commune, et ils en transmettront aux sous-préfets, et au préfet pour l'arrondissement chef-lieu, à la fin de l'opération, l'état général.

Art. 4. Les primes seront accordées aux trente personnes qui, dans le département, auront détruit le plus grand nombre d'hectolitres de hannetons ou vers blancs. Une médaille d'argent sera accordée à celui qui obtiendra lors de la distribution des primes le n^o 1.

Art. 5. Il devra être établi que les hannetons et vers blancs proviennent des terres et des arbres du département.

CLASSE DE 1861.

Bulletin indicatif du dernier numéro appelé dans chaque canton de l'arrondissement de Saumur.

CANTONS.	NOMBRE	
	A FOURNIR.	DERNIER NUMÉRO.
Doué	33	51
Gennes	21	52
Montreuil-Bellay	25	46
Saumur (Nord-Est)	22	38
Saumur (Nord-Ouest)	17	52
Saumur (Sud)	44	84
Vihiers	59	110

Les hommes compris dans le contingent ne peuvent ni se marier ni même changer de résidence sans en avoir préalablement obtenu l'autorisation de M. le général commandant le département ; il ne doit dès lors être donné suite, par MM. les maires, à aucune demande de passeports ou de publications de mariage faite par ces hommes, si elle n'est accompagnée de ladite autorisation.

Ceux d'entr'eux qui voudraient s'exonérer du service militaire devront remettre ou faire parvenir, à la Préfecture, aussi prochainement que possible, au plus tard le 10 juin courant, terme de rigueur, un récépissé constatant le versement à la recette générale ou dans une recette particulière, de la somme de 2,500 francs, prix de l'exonération. MM. les Maires sont priés de vouloir bien, au besoin, leur rappeler à cet égard les dispositions de l'arrêté du 5 avril 1862, inséré au n^o 14 du Recueil administratif.

Les jeunes gens qui sont porteurs de numéros plus élevés que celui relaté dans la dernière colonne du présent tableau, pour chaque canton, comme étant le dernier numéro appelé pour la formation du contingent de la classe de 1861, ont été déclarés libérés définitivement par le Conseil

de révision, en vertu de l'article 28 de la loi du 21 mars 1852.

Angers, hôtel de la Préfecture, le 31 mai 1862.

L. BOURLON DE ROUVRE.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 4 juin. — Hier, le yacht impérial le *Prince-Jérôme*, ayant à son bord le prince Napoléon est arrivé ici venant de l'île d'Elbe.

Turin, 3 juin. — La Chambre continuant à s'occuper de l'affaire Sarnico, M. Crispi assure que les volontaires n'avaient pas l'intention de passer la frontière du Tyrol et qu'il s'agissait d'une expédition d'outre-mer. Le gouvernement connaissait le but qu'on se proposait et avait promis des armes et de l'argent. — M. Raitazzi nie que le gouvernement eût connaissance d'aucune expédition. Il se serait opposé à toute tentative qui aurait pu compromettre sa loyauté et les relations internationales.

Turin, 4 juin. — Le *Diritto* publie une lettre de Garibaldi qui se déclare étranger à tous les enrôlements qu'on pourrait faire en son nom, et les désapprouve d'avance.

Le colonel garibaldien Acerbi dément dans la même feuille toute participation de sa part aux enrôlements.

Vienne, 4 juin. — La chambre des députés a ajourné sa décision sur le projet d'augmentation des impôts directs jusqu'à ce que la discussion de tout le budget soit terminée. — Havas.

Sommaire de L'ILLUSTRATION du 31 mai 1862.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Pose des premières pierres de la sous-préfecture et de l'hôpital de Saint-Julien (Haute-Savoie). — Visite aux fouilles de Pompéi par les officiers anglais et français. — Chronique littéraire. — Ile de la Réunion. — Aventures d'un journaliste aux Etats du Sud (fin). — Florence et Turin. — Le marquis Wielopolski. — La France pittoresque : l'Auvergne. — Chronique musicale. — Incendie de la ville d'Enschede (Pays-Bas).

Gravures : Réception de S. A. le vice-roi d'Égypte par S. M. l'Empereur. — Chambre à coucher de S. A. le vice-roi d'Égypte aux Tuileries. — Engagement entre les troupes françaises et mexicaines. — Pose des premières pierres de la sous-préfecture et de l'hôpital de Saint-Julien. — Fouilles exécutées à Pompéi devant les équipages anglais et français. — Ile de la Réunion (7 gravures). — M. Wielopolski. — La France pittoresque : l'Auvergne (2 gravures). — Monuments de Londres. — Incendie de la ville d'Enschede (2 gravures). Échecs. — Rébus.

M GASNIER,

LOUEUR DE CHEVAUX ET VOITURES.

A l'honneur d'informer le public qu'il se rend chaque jour à la gare du chemin de fer à tous les trains pour y conduire les voyageurs et les ramener en ville.

Les demandes pour ce service peuvent être adressées au siège de son établissement rue d'Orléans 81, ou chez M. Mignan, marchand de faïence, même rue, 44, près la rue Beaurepaire.

Prix : 30 centimes avec ou sans bagages.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

La Bourse a été dépourvue d'animation et d'intérêt, et, par suite de l'inertie des transactions, les cours ont été à peine discutés. On eût dit que les acheteurs avaient pris leur parti des prix actuels, qu'ils s'étaient résignés à laisser leurs adversaires en possession de toutes les primes, et que la liquidation s'était à peu près faite à l'avance. L'abandon de la plupart des primes le jour de leur réponse a justifié cette appréciation. Le report est resté facile et à des prix généralement modérés.

Les cours du Crédit mobilier, à peu près constamment solidaires des fluctuations de ceux de la rente, ont oscillé de 828-75 à 826-25. Ce qui explique ce maintien, c'est que les offres trouvaient facilement preneurs au fur et à mesure qu'elles se présentaient.

Le marché des chemins n'offre pas de changements bien notables.

L'inauguration du chemin de fer de Lyon à la Croix-Rousse a eu lieu le 1^{er} juin au milieu d'un concours immense de citoyens. Le clergé et les autorités civiles et militaires assistaient à cette cérémonie. Le trafic commença le 25 juin. Il circulera deux cents trains par jour.

Les obligations des chemins de fer français et étrangers sont toujours bien tenues, principalement celles du Nord,

du Midi, de Lyon, de Séville-Cadix, les Lombardes et les Romaines.

L'emprunt Italien est en hausse de 70 60 à 70 85, et le 5 0/0 piémontais de 71 3/4 à 71 20. L'emprunt Russe de 1862 est resté à 97 1/2 sans changement.

Les dépôts et les comptes courants qui affluent à la Banque de capitalisation attestent que les capitalistes des départements continuent à rechercher les placements mobiliers. Mais la difficulté de discerner surtout à dis-

ance, la solidité réelle et l'avenir de ces placements de nature si diverse, leur rend précieux le concours d'un intermédiaire et d'un guide habile et intelligent. Tel est l'office que remplit la banque de capitalisation. Elle ne promet pas à sa clientèle des dividendes exagérés, elle s'engage surtout à opérer prudemment et admet en participation les sommes les plus minimes, dont elle double ainsi la force par l'association. E. DURU.

BOURSE DU 3 JUII.
3 p. 0/0 hausse 45 cent. — Ferme à 70 45
4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 97 00
BOURSE DU 4 JUII.
3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 70 25
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 97 00
P. GODET, propriétaire-gérant

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE RAYNAULT.

Les créanciers de la faillite du sieur Raynault, loueur de voitures, demeurant à Saumur, sont invités à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs enregistrés, dans le délai de vingt jours, au syndic de la faillite, M. Kerneis, comptable, demeurant à Saumur, rue Duncan, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes à eux dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal.

La vérification des créances aura lieu en la chambre du conseil du tribunal, le mardi 1^{er} juillet prochain, à midi.

Le greffier du tribunal,
(286) TH. BUSSON.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

DE MATERIEL ET DE MOBILIER APRES DECES.

Le dimanche 8 juin 1862, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé le sieur Clément, marchand ferrailleur à Saumur, faubourg des Ponts, rue des Capucins, à la vente publique aux enchères de tout son matériel et objets mobiliers.

Il sera vendu :

Environ 5.000 kilogrammes de vieux fer, quantité de menues ferrailles, enclume, étaux, soufflet, marteaux, assortiment de serrurerie, beaucoup d'outils neufs de toute espèce, flasques, fer à repasser, pelles, bicornes, une machine à percer et tourner, fileaux, balances, quincaillerie, etc.

Lits, couettes, couvertures, commodes, buffets, chaises, tables, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

JARDIN ET PAVILLON,

Situés au Champ-de-Foire,

A VENDRE S'adresser à M. LEGUEU, place de l'Arche-Dorée. (128)

A VENDRE D'OCCASION

UN MATERIEL DE BELIEUR.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e COURTOIS, notaire à Brézé.

A VENDRE PAR ADJUDICATION

En totalité ou en détail

En l'étude et par le ministère de M^e COURTOIS, notaire à Brézé, le dimanche 15 juin 1862, à midi,

LA FERME

DU PETIT-PALTEAU

Située commune d'Epieds, canton de Montreuil-Bellay, et par extension en la commune de Saix (Vienne), composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, terres labourables, prés, vignes et bois-taillis; de tout d'une contenance d'environ seize hectares.

Il y aura de grandes facilités pour acquérir et de longs termes pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. DE BÉCHILLON, receveur entreposeur des tabacs, à Loudun (Vienne);

Et audit M^e COURTOIS, notaire à Brézé. (285)

A LOUER

VASTE TERRAIN de 1.400 mètres carrés, sur lequel on peut établir une auberge ou une maison de commerce. Le propriétaire construira, si on le désire.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, ou à M. DE LA SELLE, à la Chesnaye, près Vibiers. (182)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON, actuellement occupée par M. Boucher (hôtel des Messageries), rue d'Orléans, 46.

S'adresser à M^e DUCHAMP ou à M. BOUCHER. (246)

A LOUER

Ecurie à deux chevaux, Remise et Grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (584)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1865, MAISON ET JARDIN, Rue de l'Hôtel-Dieu n° 19.

S'adresser à M. FOURNÉE-CHESNEAU. (249)

On demande UN CLERC de notaire.

S'adresser au bureau du journal.

GLANDS DOUX

Produit efficace dans les migraines, maux de tête, d'estomac, fortifiant pour les enfants, qui détruit l'effet irritant du café des îles. — Pour éviter les contrefaçons, exiger PAQUETS JAUNES, BOUTS VERTS et notice rose. — Dépôt dans les maisons d'épicerie et droguerie. Signés: LECOQ ET BARGOIN.

FABRIQUE A ROUEN.

EAU TONIQUE DE CHALMIN

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU!

La seule reconnue infaillible, par tous les consommateurs et les hommes de sciences, pour arrêter promptement la chute des cheveux, les faire croître et épaissir, leur donner souplesse et brillant, retarder le blanchiment et détruire en peu de temps les pellicules nuisibles à la croissance des cheveux. (Garantie). — Prix du flacon : 3 francs. — Dépôts dans toutes les villes.

A SAUMUR, chez M. Balzeau et M. Pissot, coiffeurs-parfumeurs; à BEAUGÉ, M. Chaussepied, coiffeur-parfumeur.

Vu pour la légalisation de la signature, ci-contre. En mairie de Saumur, le

HOTEL D'ANJOU

ANCIEN HOTEL DE FRANCE SAUMUR.

M. et J. BOLOGNESI Frères et Sœur.

Cet hôtel, situé rue d'Orléans, près de la Direction des Postes aux lettres, est le plus vaste et le plus central de la ville. Restauré tout à neuf et en harmonie avec les goûts modernes, il offre à MM. les voyageurs tout le confort désirable. — Vaste cour, plusieurs grandes écuries et remises. — Magasin pour la vente de comestibles, vins et liqueurs de toutes provenances. Services en ville. — Prix modérés. (288)

Eaux Minérales

DE MARTIGNÉ-BRIANT

Maine-et-Loire.

Ces eaux, connues depuis plusieurs siècles, ont encore acquis de la réputation depuis la dernière analyse, faite en 1846. Leurs propriétés ont été parfaitement constatées; elles sont les mêmes que celles des sources ferrugineuses les plus renommées.

L'eau de Martigné se prend en boisson et en bains. La saison de ces eaux commence le 15 juin et va jusqu'au 1^{er} octobre.

Un restaurant est attaché à l'établissement. (275)

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebuchien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme supérieur.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens faciles de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élegants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

HYGIENE DE LA TOILETTE

VINAIGRE ANGLAIS

AROMATIQUE ET BALSAMIQUE

Adopté et recommandé par le Conseil de salubrité de Londres

IMPORTATION PRÉPARÉE ET PERFECTIONNÉE PAR CHALMIN, PARFUMER

Le VINAIGRE ANGLAIS possède une odeur douce et suave; il est tonique, rafraîchissant et hygiénique; il blanchit et assouplit la peau, lui donne ce velouté et cette fraîcheur que toutes nos dames envient; fait disparaître les rides et les taches de rousseur, et dissipe le feu causé par l'action du rasoir. Enfin, il est antiseptique, ce qui le rend indispensable aux personnes qui fréquentent les bals, les théâtres, etc., en un mot tous les endroits où l'on respire un air vicié. Cette dernière propriété, que possède le VINAIGRE ANGLAIS, d'être un préservatif contre le méphitisme de l'air et des vapeurs, l'a fait adopter et recommander par le Conseil d'hygiène de Londres.

Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 43 et 45. —

Maison à Paris, rue d'Enghien, 24. — EXPORTATION

PRIX EN FRANCE: 1 FR. 50, 3 FR. ET 5 FR. LE FLACON

Dépôts chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Merciers de France et de l'Étranger

A SAUMUR, chez MM. Balzeau et Pissot, coiffeurs-parfumeurs; à BEAUGÉ, M. Chaussepied, coiffeur-parfumeur.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,